

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 13 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le treize du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation** : 7 février 2024

**22 présents + 4 pouvoirs (26 votes sur 28)** :  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents** :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU,
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

**4 pouvoirs** :

- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Maryse BARIGAULT

**Excusés** : Gérard GIRET, Monique NOLOT, Dominique GUILBOT, Sébastien FAURE, Alain JEZEQUEL et Mattieu MANCEAU

**Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance**

=====

**FINANCES**

**Vente matériels et véhicule Assainissement/Piscine  
supérieurs à 4 600€ : délégation au Président**

- VU l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération n°D2021-033 du 23 mars 2021 validant le contrat avec Agorastore ;
- VU la délibération n°D2023-061 du 26 septembre 2023 déléguant au Président la cession de biens meubles jusqu'à 4600€ ;
- CONSIDERANT que le Conseil d'Exploitation pour l'assainissement collectif a validé le principe d'achat d'un nouveau véhicule pour le service assainissement, il convient de se séparer du Kangoo et par la même occasion de mettre en vente différents matériels

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de donner délégation au Président de vendre le matériel de piscine et le véhicule dont l'estimation est supérieur à 4 600€ et inférieur à 10 000€ comme mentionnés ci-dessous :

Matériels	Estimation
3 chariots 3 couvertures thermiques 1 boîtier de commande	5 000€
Renault Kangoo Année : 2003 Energie : Essence Kilométrage : 136 000 km	2 500€

- de sortir les biens du patrimoine de la CCAVT enregistrés conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M57
- d'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, le 14 février 2024  
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,  
Jacky JOZEAU

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20240215-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-02-2024

Publication le : 15-02-2024

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48